



Fédération Française de Scrabble

Comité Languedoc-Roussillon

www.scrabble-lr.fr

Siège : 51, rue Michel-Ange – Bât. E – 34070 MONTPELLIER

Montpellier, le 19 février 2023

QUALIFICATION INTERCLUBS Dimanche 19 mars 2023

Selon sa série nationale, chaque joueur possède un « indice de valeur » (IV) : super-série (14 pts), 1A (13 pts), 1B (12 pts), 2A (11 pts), 2B (10 pts), 3A (9 pts), 3B (8 pts), 4A ou 4B (7 pts), 4C ou 4D (6 pts), 5A ou 5B (5 pts), 5C ou 5D (4 pts), 6A ou 6B (3 pts), 6C ou 6D (2 pts), 7 (1 pt). Les équipes sont réparties en divisions selon la somme des IV des joueurs de chaque équipe.

Équipes de 7 joueurs - Division 2 : IV supérieur à 55 ; Division 3 : IV inférieur ou égal à 55.

Équipes de 5 joueurs - Division 4 : IV entre 26 et 35. Division 5 : IV entre 16 et 25. Division 6 : IV inférieur à 16.

Deux clubs peuvent s'associer si la somme de leurs joueurs licenciés est inférieure ou égale à 15.

Centres :

- **Montpellier** : [salle Guillaume de Nogaret, espace Pitot](#) (près du Peyrou, parking des Arceaux à 100 m, gratuit) – [Païement en ligne sur HelloAsso](#)
Hervé BOHBOT - Tél. : 06 60 57 60 78 - Mél. : montpellier.scrabble@gmail.com
- **Alès** : [Salle La Grange, place des Arènes, Canaules](#) (42 places)
Sylvie LOVOTTI - Tél : 06 13 26 05 95 - Mél. : sylvielovotti@orange.fr
- **Saint-Jean / Perpignan** : [Salle polyvalente, Saint-Jean-Pla-de-Corts](#)
Jean LALANNE - Tél. : 04 68 36 38 70 ou 06 37 84 33 60 - Mél. jeanlalanne49@gmail.com
Yves HÉNON - Tél. 04 68 56 55 20 ou 06 78 80 63 73 - Mél. : henyv@aol.com

Déroulement : 3 parties à **10h, 13h45 et 16h15**.

Tarifs : 77 € par équipe de 7, 55 € par équipe de 5.

Arbitrage : chaque club **doit** fournir un arbitre (de préférence) ou un ramasseur par équipe engagée. Les noms et attributions sont à préciser pour chaque partie lors de l'inscription. Il n'y a pas d'indemnisation par le comité ou par les centres organisateurs. Un club peut solliciter et prendre en charge un arbitre licencié dans un autre club.

Date limite d'inscription : mercredi 15 mars 2023.

Enjeux : la première équipe de division 2 ou 3 sera championne régionale interclubs. Au niveau national, les 8 équipes classées en tête de chaque division 3 à 6, et les 12 équipes classées en tête de la division 2 se qualifient pour la finale qui aura lieu à **Poitiers, les 17 et 18 juin 2023**. Le comité subventionnera chaque club à hauteur de 300 € ou 420 €, respectivement par équipe de 5 ou 7 joueurs qualifiée.

À chaque partie, un classement de l'ensemble des participants, toutes divisions confondues, est établi. Des points de classement (M fixé à 100) et des PP4, cumulables sur les trois parties, sont attribués. Des points de classement sont également attribués par équipes (les mêmes pour chacun des joueurs) selon un classement par division.

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur le site du comité régional :

www.scrabble-lr.fr